

Aviculteurs : le plan de vaccination contre la grippe aviaire est dévoilé



© 2023 Les Echos Publishing

Très attendues par la filière canards, les modalités selon lesquelles va se dérouler la campagne de vaccination contre la grippe aviaire ont été récemment dévoilées par le ministère de l'Agriculture.

Ainsi, ce ne sont pas moins de 80 millions de doses de vaccin (deux doses par animal, espacées de 18 jours) qui devront être injectées aux canards à partir du 1^{er} octobre prochain dans tous les élevages commerciaux du territoire métropolitain, à l'exclusion de la Corse. Sont concernés les canards de barbarie et de Pékin (canards à rôtir) et les canards mulards (élevés pour le foie gras).

Pour les élevages de canards reproducteurs dont la production est destinée exclusivement au commerce national, la vaccination sera effectuée sur la base du volontariat. En revanche, elle est interdite dans les élevages de canards reproducteurs dont la production est destinée à l'exportation afin « de ne pas bloquer certains flux commerciaux ». Elle est également interdite pour les autres espèces.

En pratique, la vaccination pourra être réalisée par les éleveurs eux-mêmes, mais elle devra être supervisée par les vétérinaires sanitaires des élevages.

Précision : l'État a prévu de prendre en charge 85 % du coût de la campagne de vaccination, les professionnels devant donc payer le complément.

Par la suite, une surveillance devra avoir lieu. Ainsi, pour détecter une éventuelle circulation du virus, les éleveurs devront procéder, chaque semaine, à des écouvillons trachéaux ou oropharyngés sur cinq cadavres d'animaux vaccinés. En outre, tous les 30 jours, des écouvillons devront être réalisés, cette fois par un vétérinaire, sur 60 animaux.

Le ministère souligne qu'en cas d'apparition d'un foyer d'influenza aviaire dans un élevage détenant des volailles vaccinées, il n'y aura pas, a priori, d'abattage préventif pour les animaux vaccinés.

À noter : le programme détaillé de la vaccination contre l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) est présenté en [10 fiches thématiques](#).

[Ministère de l'Agriculture, communiqué de presse du 17 juillet 2023](#)

© 2023 Les Echos Publishing